BULLETIN
MUNICIPAL
2018-2019

le bar sur loup

sommaire

2	Sommaire
3	Éditorial
4 - 5	Hydropolis
6 - 7	Plan Local d'Urbanisme
8 - 9	Ancien Hospice - Chapelle
10 - 11	Crèche - Pin d'Aval
12 - 13	Habitat
14 - 15	La Sarrée - Le Bigaradier
16 - 17	Services Techniques
18 - 19	Travaux
20 - 21	Enfance - Vie Scolaire
22 - 23	Jeunesse
24 - 25	Associations
26 - 29	Culturel - Festivités
30 - 31	Environnement
32 - 33	Police Muncipale
34 - 35	Centre de Secours
36 - 39	Vivre au Bar sur Loup
40 - 41	Finances
42 - 43	État Civil

N° Utiles

Services Administratifs	Téléphone	Portable	Courriel
Accueil	04 92 60 35 70		accueil@lebarsurloup.fr
Urbanisme	04 92 60 35 81		urbanisme@lebarsurloup.fr
CCAS	04 92 60 35 72		ccas@lebarsurloup.fr
Cimetière	04 92 60 35 70		cimetiere@lebarsurloup.fr
Secrétariat du Maire	04 92 60 35 74		secretariat@lebarsurloup.fr
Habitat - Foncier	04 92 60 31 97		alice.gatineau@lebarsurloup.fr
Enfance - Jeunesse - Associations	04 92 60 31 92	06 33 13 16 26	service.enfance@lebarsurloup.fr service.assos@lebarsurloup.fr
Communication - Culturel	04 92 60 35 70	06 79 35 24 37	anne.blanchet@lebarsurloup.fr
État Civil - Élections	04 92 60 35 73		etciel@lebarsurloup.fr
Services Techniques	04 92 60 35 75		services.techniques@lebarsurloup.fr
Police Municipale	04 92 60 35 76	06 80 36 24 78	police.municipale@lebarsurloup.fr
A.S.V.P.		06 11 30 30 49	asvp@lebarsurloup.fr
Bibliothèque	04 93 09 27 25		biblio@lebarsurloup.fr
École Élémentaire	04 93 42 90 65		
École Maternelle	04 93 42 90 31		
Garderie scolaire		06 79 35 16 26	garderie@lebarsurloup.fr

éditorial

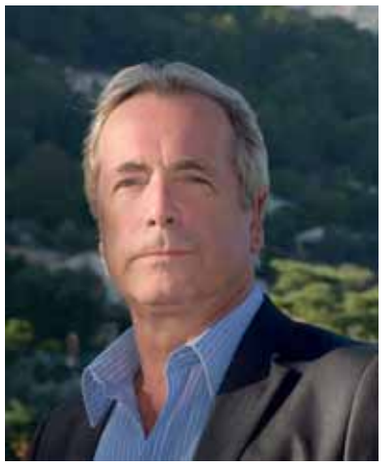

Chères Baroises et chers Barois,
Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 s'achève dans l'inquiétude d'un avenir fragilisé par les difficultés sociales et économiques et dans la violence des manifestations. Ces actes qui touchent notre démocratie, ces atteintes à la liberté et à la vie nous interpellent et nous font craindre pour le futur.
C'est pour cela que chacune et chacun d'entre nous peut agir, avec tolérance et solidarité pour la liberté, que ce soit au quotidien dans le cadre de ses activités professionnelles, associatives, caritatives ou simplement en portant intérêt à ceux qui nous entourent. Je remercie bien sincèrement celles et ceux qui ont cet engagement dans notre commune.

Gardons un regard attentif et positif sur l'avenir. Adultes, agissons pour le bien-vivre ensemble, accompagnons nos jeunes dans la transmission des valeurs essentielles qui constituent notre démocratie. La vie nous offre des occasions de grandir si nous lui accordons notre confiance, notre force morale, notre volonté d'avancer.

Entouré de mes collègues, je continuerai à travailler au développement des projets liés à l'habitat, à la réhabilitation de biens communaux, à la sécurisation et à l'embellissement de nos quartiers et du centre village, à la qualité de vie au Bar Sur Loup, au développement des activités associatives et économiques.
L'année 2018 a vu l'aboutissement de projets structurants tels que le démarrage des travaux de réhabilitation de la chapelle et de l'ancien hospice, projet développé dès ma prise de fonction en 2017.
Les travaux de création de notre crèche ont débuté. Malgré des aléas techniques il y a deux ans, un nouveau projet moins onéreux et plus spacieux verra le jour.
Après des années de sommeil, le départ du cabinet conseil initial et une remise à plat totale du projet, le P.L.U. a pu, non seulement redémarrer, mais également être arrêté.
Un projet ambitieux de développement de la zone économique de la Sarrée est en ce moment même au cœur de mes actions et pourrait être un atout majeur de développement de notre village pour les décennies à venir.
Enfin, à l'heure où les maires sont de moins en moins soutenus financièrement par l'État, je suis parvenu à réformer totalement notre système de gestion et d'approvisionnement de l'eau en proposant à 85% de nos contribuables barois de voir leur facture significativement diminuer dès 2019.
Cette année a vu le maintien et la création de nombreuses manifestations, dont une fête de la Saint Jean revue dans son organisation et qui a été un franc succès, ou un 1er marché Italien qui a mis de la couleur et beaucoup d'animation au coeur du village.

Notre programme municipal est vaste, enrichissant, tourné vers l'avenir de toutes les générations. Votre accompagnement citoyen, vos encouragements chaleureux nous engagent à toujours avancer, parfois dans les rigueurs et longueurs administratives.

Portons en nous espoir, confiance, volonté d'agir, capacité à recevoir et à donner… à partager ! Que cette année vous offre le meilleur, la guérison pour les malades, la réussite de vos projets personnels et professionnels, la sérénité et la paix. Trés belle année 2019 à toutes et tous.

« La vie n'est que le reflet des couleurs qu'on lui donne. Il appartient à l'Homme de savoir cultiver sa vie ». L'Abbé Pierre

Avec tout mon dévouement.
Willy Galvaire, Maire du Bar sur Loup.

Hydropolis : c’est officiel !

Depuis le 1er janvier 2019, la S.P.L. Hydropolis est devenue l’interlocutrice des barois pour la distribution de l’eau et la gestion de l’assainissement non-collectif.
Le 27 novembre dernier, le conseil d’administration d’Hydropolis s’est exceptionnellement tenu au Bar sur Loup. Le contrat qui délègue la gestion de l’eau et de l’assainissement non collectif y a été officiellement signé !

M. Willy Galvaire, Vice-président de la SPL Hydropolis et Maire du Bar sur Loup et M. Richard Savornin Président Directeur Général de la SPL Hydropolis et Adjoint au Maire de Valbonne Sophia-Antipolis, lors de la signature du contrat.

www.hydropolis-sophia.fr
Facebook : SPL Hydropolis

Ce fut un long travail, débuté en septembre 2017. Mettre en place une nouvelle méthode d’exploitation du réseau d’eau communal a été une volonté forte des élus du Bar sur Loup et de Valbonne Sophia-Antipolis.
Cette nouvelle gestion permettra à plus de 85 % des abonnés actuels de voir leur facture d’eau trés nettement baisser.
Ce service de proximité sera géré en toute transparence par un Comité de Surveillance composé d’élus et de citoyens. Pour Le Bar sur Loup, il s’agit de M. Galvaire et M. Bernhard et pour les usagers de M. Vincent et M. Carosi.

Le 1er janvier, suite à un accident de la circulation ayant endommagé une borne à incendie, les équipes d’Hydropolis sont intervenues rapidement chemin de L’Escure !

HydroPOLIS
Société Publique Locale du Bar Sur Loup

Histoire de l'eau au Bar sur loup

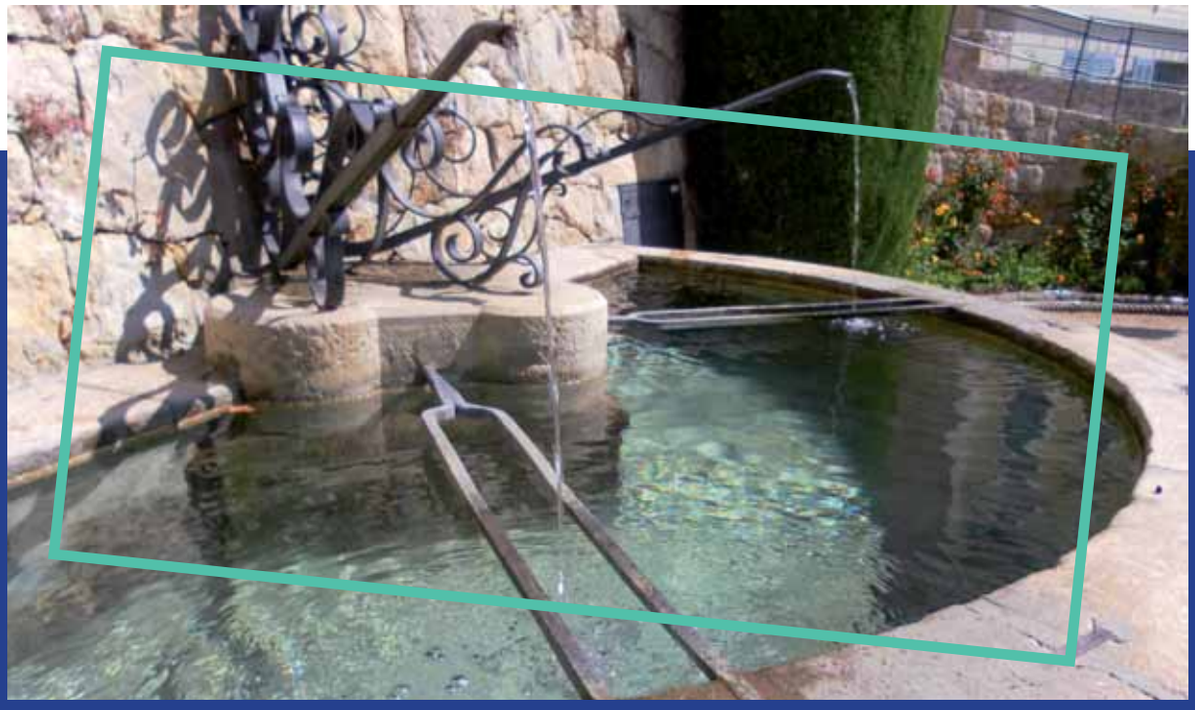

Pendant des siècles, l'agriculture fit la richesse du Bar sur Loup. Dans les campagnes, on cultivait quantité de fruits et légumes. Tilleuls, oliviers, mûriers poussaient en grand nombre. L'industrie, encore artisanale, était représentée par la Papeterie, la plus ancienne des Alpes Maritimes, qui fonctionna pendant 5 siècles.

La culture des bigaradiers et des jasmins prit le relais avec le développement de la parfumerie et de leurs distilleries. Pour arroser les jardins, faire tourner les roues des moulins à huile et à papier et distiller, il fallait de l'eau, beaucoup d'eau.

Jusqu'à la construction du Foulon, le Bar était alimenté essentiellement en eau par ses sources et ses cours d'eau à travers un savant aménagement de béals et de canalisations. Il n'y avait jadis qu'une grande fontaine publique, place de la Fontaine, à laquelle on ajouta lavoir, abreuvoir et vasques pour laver les tonneaux. Cette eau, outre les besoins domestiques, faisait marcher plusieurs moulins à huile et servait à l'arrosage d'une partie des propriétés du village.

Au 19ème siècle, de gros travaux transforment radicalement l'approvisionnement en eau de la région. La parfumerie, à Grasse, exige de plus en plus d'eau et la population augmente. Le 4 novembre 1874, la ville de Grasse devient propriétaire de la source du Foulon, située à Gréolières et par la loi du 4 août 1885, l'État lui concède la construction du canal du Foulon, avec système de captage, de transport et de distribution. L'objectif est d'alimenter en eau potable les communes de Grasse, Bar-sur-Loup, Châteauneuf, Gourdon, Mouans-Sartoux, Opio, Le Rouret, Roquefort-les-Pins et Valbonne. Cet ouvrage sera inauguré en 1889.

D'après les recherches d'Armelle de Feraudy

plan local d'urban

L'avenir de la commune se dessine

État d'avancement :

Le 19 décembre 2017 : débat sur le P.A.D.D. en conseil municipal.

Le 9 février 2018 : tenue d'une réunion avec les Architectes des Bâtiments de France.

Le 22 février 2018 : réunion avec la D.D.T.M., les A.B.F. et les partenaires de la C.A.S.A.

Le 14 mars 2018 : réunion du groupe de travail des élus concernés par le dossier.

Le 28 mars 2018 : réunion publique avec présentation des documents à la population.

Le 19 avril 2018 : réunion avec toutes les Personnes Publiques Associées.

Le 5 juin 2018 : réunion du groupe de travail et des services pour la validation des dernières évolutions de l'étude.

Le 4 juillet 2018 : nouvelle réunion publique pour présenter à la population les dernières modifications.

Durant l'été : le cabinet Poulain Urbanisme Conseil a élaboré tous les documents que doit comporter un P.L.U. : le zonage, les orientations d'aménagement et le futur règlement du P.L.U.

Le 14 novembre 2018 : le conseil municipal a voté l'arrêt du projet du P.L.U.

A venir : Après avoir pris en compte les observations formulées par les Personnes Publiques Associées, le projet sera soumis à enquête publique. Il reviendra ensuite au conseil municipal d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, ce qui pourrait intervenir en début d'été 2019.

la sarrée

Parallèlement à l'étude globale, une étude spécifique au droit de la future extension de la Sarrée a dû être menée, pour que cet agrandissement soit autorisé par les services de l'État.
Cette étude, comprenant une importante évaluation environnementale, a été présentée aux services de l'État en Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages. La commune a obtenu un avis favorable.
(voir l'article Sarrée p 14).

Vue aérienne de La Sarrée - Source Poulain Urbanisme Conseil

nísme

Le P.L.U., sa construction

- Prescription de l'élaboration du PLU
- Définition des modalités de concertation

→

- Phase d'études Diagnostics Élaboration du PADD
- Débat au sein du conseil sur le PADD

→

- Phase d'études. Élaboration du réglement, zonage, orientations d'aménagements

Phases de concertation

- Arrêt du projet du PLU par délibération du conseil municipal
- Bilan de la concertation

→

- Consultation des Personnes Publiques Associées (3 mois)

→

- Enquête publique (1 mois)
- Avis du commissaire enquêteur (1 mois)

État d'avancement du PLU du Bar sur Loup

Approbation du PLU

Pourquoi un P.L.U.

Dans le cas de notre commune, sans document propre applicable, ce sont les règles définies par le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) qui sont actuellement en vigueur.

Depuis 2000, les contraintes pour approuver un P.L.U. sont de plus en plus importantes. Retarder encore la procédure, c'est prendre le risque d'imposer d'autres contraintes aux habitants. De plus, dans de nombreux départements, les Préfets ont reçu l'instruction de bloquer tout permis tant que le P.L.U. n'est pas approuvé.

Avec le temps, il est aussi quasi-certain que les P.L.U. disparaîtront au profit des P.L.U intercommunaux et les marges de négociations à l'échelle de l'intercommunalité seront très réduites.

Dans le cas particulier du Bar sur Loup, le P.L.U. permettra :

- de maîtriser l'offre en logements (leur nombre et leur esthétisme) et de préserver des espaces paysagers, etc.
- de réserver des emplacements afin d'améliorer un carrefour, d'élargir une voie, de permettre une aire de stationnement, etc. Cet outil n'existe pas au R.N.U.
- de porter des projets agricoles d'autant que la commune bénéficie des avantages de la Loi Montagne.
- de requalifier la zone d'activité de la Sarrée, de la Papeterie, de maintenir le commerce en centre ancien, etc.
- d'accorder les mêmes droits à tous les propriétaires.

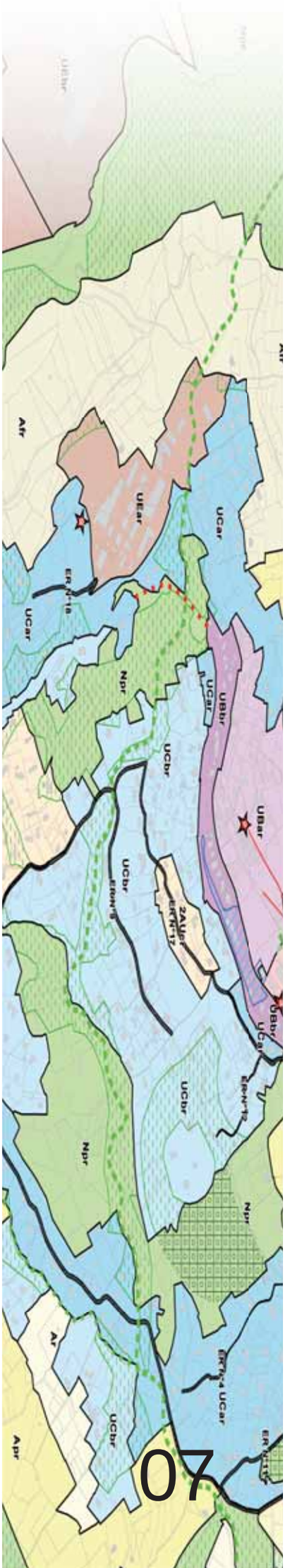

chapelle et ...

Les 1ers travaux sont en cours

Avec un permis de construire accordé en septembre, c'est donc le 5 novembre dernier que les travaux ont débuté.
Dans un 1er temps, le désiamantage et les démolitions intérieures se sont enchaînés, tandis que les vitraux ont été «déposés» et conservés conformément aux préconisations des Architectes des Bâtiments de France. Avec une durée prévisible d'un an minimum, ce sont tous les corps de métiers qui vont se succéder sur les lieux.
Pendant les travaux de gros oeuvres, notamment réfection de toiture, de façades, coulage de béton, des perturbations sont à prévoir en particulier la mise en place d'un feu tricolore en alternance sur l'allée du Dr Maffet, au droit du chantier.
Une réunion d'information a récemment eu lieu afin de préciser aux riverains le déroulement du projet.
La mairie fait tout son possible pour minimiser la gêne occasionnée par le chantier qui doit respecter la charte des bâtiments durables méditerranéens (surveillance des nuisances de bruit, poussière, consommation d'énergie, tri des déchets, etc.)
Elle a également fourni un local pour installer la base-vie du chantier afin de ne pas condamner des places de stationnement et de ne pas dénaturer le centre ancien.
Toutefois un périmètre clos autour du bâtiment est interdit au public pendant toute la durée du chantier.
Pour toutes questions relatives aux travaux vous pouvez contacter Mme Gouiffes au 04 92 60 35 70.

Intérieur de la Chapelle

Dégagement des volumes au 1er étage

ancien hospice

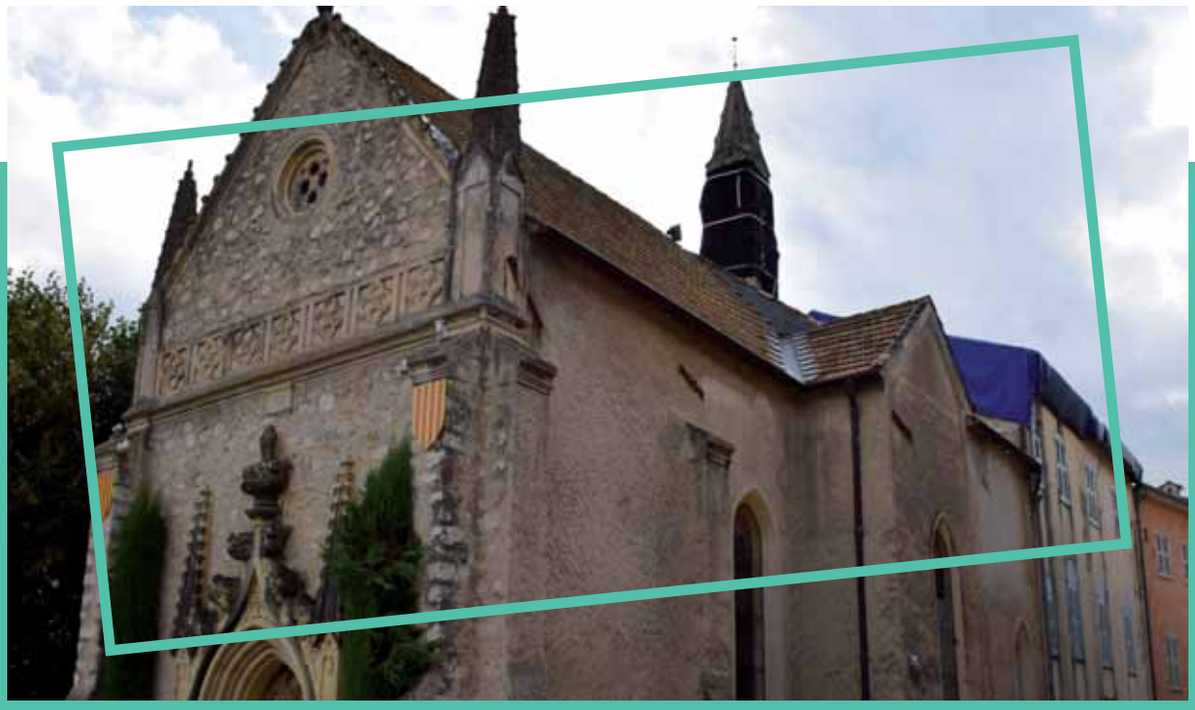

Au final, ce sont donc 870 m² d'aménagement pour 30 associations qui verront le jour ! Cela comprend des bureaux partagés et des salles de réunions, une salle de danse, une salle pour les arts créatifs, une salle pour les arts martiaux «doux», un dojo, une bibliothèque-ludothèque, des vestiaires et sanitaires, un espace de travail partagé. La chapelle deviendra une salle polyvalente pouvant permettre répétitions de musique et chorale, spectacles, expositions, grandes réunions, etc.

Les locaux associatifs actuels, toujours utilisés par les associations ne sont pas ou peu adaptés à l'accueil du public, notamment aux personnes à mobilité réduite mais également aux besoins des associations qui les occupent. Ce nouveau pôle «vie associative» s'est donc imposé à la municipalité afin de valoriser la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives, véritable richesse locale et vecteur de lien social.

Vue en coupe du projet (coté sud)

Architecte : Atelier DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESCHMA

la crèche

Ouf ! Les travaux ont - enfin - débuté !

Agence Griesmar Architectes

Après le dépôt du permis de construire en tout début d'année dernière, ce dernier nous a enfin été accordé le 25 mai 2018.
Un travail administratif de fond a alors eu lieu. Après la consultation des entreprises et l'analyse des appels d'offres travaux, il nous est apparu opportun, au vu des prix obtenus pour certains lots, de revoir notre projet à la baisse sur certaines prestations. Soucieux d'une gestion financière rigoureuse, nous avons relancé la consultation de plusieurs lots. Les entreprises finalement retenues ont été désignées le 19 novembre dernier et le démarrage du chantier, pour sa partie préparation, est intervenu à la fin novembre.
Cinq mois de travaux vont être nécessaires avant l'ouverture de cet espace entièrement dédié à la petite enfance.
La C.A.S.A, la C.A.F. et le Département, financent le projet à hauteur de 76 % pour un coût restant à charge de 230.000€.

On peut rappeler que par rapport au projet initial, nous sommes passés de 20 à 30 lits. Trois espaces bien différenciés, bébés, moyens et grands permettront de séparer les activités tout en tenant compte des besoins des tout-petits. Le tout pour une surface de 346 m² au lieu de 239 m² initialement.
Par ailleurs, d'un espace unique extérieur de 76m² pour l'ancien projet, nous sommes passés à deux espaces, un pour les bébés et un pour les plus âgés, le tout d'une surface de 214 m².
Attendons-nous donc, aux beaux jours, à entendre le babillage de nos petits en passant par l'avenue des Écoles !
Par la requalification de ce lieu, nous avons assumé notre choix de préserver ce patrimoine barois en donnant une nouvelle vie à l'ancienne gare et à l'école des garçons que beaucoup d'entre vous ont connues...

le pín d'aval

On ne lachera rien !

Une future réalisation toujours d'actualité...

Les Architectes des Bâtiments de France nous ont donné leur validation sur le permis d'aménager le 15 février dernier.
Une consultation a été mise en ligne pour désigner les futures entreprises de travaux (terrassement et espaces verts) le 1er août avec remise des offres le 17 septembre.
Malheureusement, en octobre dernier nous apprenons que les matériaux qui devaient être mis gracieusement à la disposition de la commune n'étaient plus disponibles. Cette nouvelle donne change considérablement le marché de travaux et les lois de la commande publique font que nous sommes obligés de recommencer la consultation des entreprises.
Alors que l'équipe de maîtrise d'œuvre mettait à jour le marché pour permettre cette relance de la consultation, une riveraine alerte la mairie sur la fragilité d'une cave d'une propriété inhabitée autour de la place du Pin d'Aval. Après vérification du service « Habitat et Centre Ancien », qui dépêche un expert technique, la déclaration de péril imminent tombe !
La procédure veut qu'un expert du tribunal se déplace. Ce dernier a confirmé le péril imminent et a donné la marche à suivre pour sécuriser à court terme. Par ailleurs, il a ordonné, sous 3 mois, l'étude d'une sécurisation à long terme. Le projet d'aménagement de la Place du Pin d'Aval ne peut avoir lieu tant que ces sécurisations ne seront pas réalisées.
Peut-être que les travaux de sécurisation à long terme permettront d'envisager un projet d'aménagement plus ambitieux ? A suivre...

habítat

Avant

Après

Ne passez pas à coté des subventions !

En 2018, la municipalité a poursuivi son action pour la rénovation du centre ancien.
C'est ainsi que les travaux de réfection de la façade, de la toiture et de la cage d'escalier de la copropriété « Lavandin - Porcelaine » donnant sur la place du Pin d'Aval ont été réalisés, entraînant la levée de l'arrêté de péril, pris l'année dernière.
Diverses subventions ont été octroyées aux copropriétaires pour réaliser ces travaux.
La mairie a contribué à hauteur de 30% du montant des travaux subventionnables sur la façade.
En parallèle, certains propriétaires ont pu bénéficier de subventions supplémentaires pour financer leur quote-part de travaux.
C'est ainsi que des subventions de la part de la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (C.A.S.A), de l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H) et du Conseil Départemental ont été attribuées à un propriétaire à hauteur de 57% du montant total des travaux, et jusqu'à 62% pour un autre propriétaire.
Ces subventions ont pu être sollicitées à la suite d'un travail de fond pour constituer la copropriété, préalable nécessaire à l'octroi d'aides publiques.
Ainsi, pour la constitution de la copropriété, la commune et la C.A.S.A ont financé environ 50% des frais d'établissement de la copropriété.
Le service habitat reste toujours autant investi dans ses missions d'accompagnement des propriétaires, tant dans le montage des copropriétés, que durant la phase travaux.

Vous constatez des dégradations importantes dans votre immeuble ou les immeubles voisins ?
La sécurité est l'affaire de tous, l'actualité nous l'a prouvé récemment… Il est ainsi important que toute personne ayant connaissance d'une situation potentiellement dangereuse fasse un signalement à la mairie.

Contact : 04 92 60 31 97 ou alice.gatineau@lebarsurloup.fr

Novembre 2010 : effondrement au Pin d'Aval

la sarrée

La balle est dans le camp de la C.A.S.A.

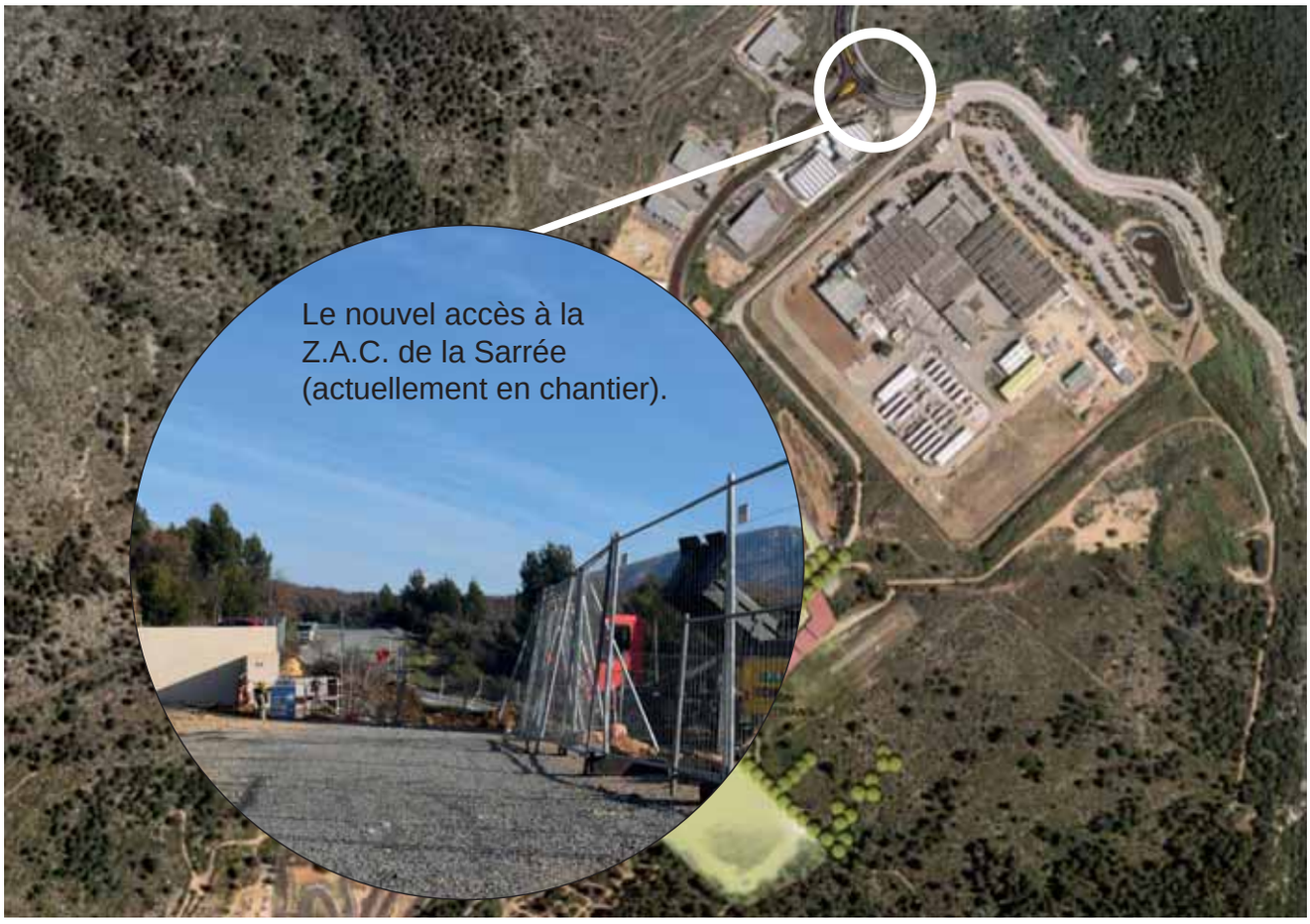

Pour le développement de la Z.A.C. de la Sarrée la balle est dans le camp de la C.A.S.A. En effet, Poulain Urbanisme Conseil, notre prestataire en charge du Plan Local d'Urbanisme, a pris en charge l'élaboration du dossier pour La Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages (C.D.N.P.S.).
La C.D.N.P.S. intervient sur la constructibilité de la zone notamment au regard des considérations environnementales et paysagères.
Le Maire s'est porté en défenseur du dossier, en commission, face au Préfet des Alpes Maritimes le 17 juillet dernier.
Un avis favorable ayant été obtenu par la commune, la Z.A.C. de la Sarrée est donc autorisée au sein de notre P.L.U.

La C.A.S.A. déposera ensuite le dossier de création de la Z.A.C., puis élaborera le dossier de réalisation.
Cependant, un nouvel accès desservant la future Z.A.C. devenant nécessaire à partir de la RD3, une partie des travaux de viabilisation a dû être anticipée par la C.A.S.A. En cédant une partie de son terrain, l'entreprise MUL Aromatiques a permis la réalisation de cet accès et un échange foncier entre la commune et cette société sera acté dans l'avenir, lui permettant ainsi de s'agrandir et d'étendre ses activités.
C'est la S.P.L. Sophia Antipolis qui sera l'organe d'exécution du projet Sarrée pour la C.A.S.A., sur le plan administratif, financier et opérationnel.

le bigaradier

Et si on le replantait...

En 2018, la municipalité s'est lancée comme défi de redévelopper la culture du bigaradier, pour redonner toute sa splendeur à la «Cité des Orangers».
Nous souhaitons en effet faire revivre cette culture traditionnelle historique sur la commune et ainsi redynamiser l'activité agricole.
C'est ainsi qu'en collaboration avec la société Mul Aromatiques, entreprise familiale d'agriculteurs depuis cinq générations située à la Sarrée, nous avons initié ce projet de replanter et cultiver les bigaradiers.

Souhaitant inclure les barois dans ce projet communal, nous avons publié dans le mensuel Lou Cougùou un appel à manifestation d'intérêt à l'ensemble des propriétaires de terrains non exploités.
Une réunion entre la société MuL Aromatiques, les propriétaires intéressés et la mairie s'est tenue le 28 novembre dernier. Un programme d'action a alors été présenté aux participants.
Cette société, très impliquée dans le développement durable, garantira la qualité des productions dans une démarche biologique, et aura à cœur de maintenir la tradition et ainsi la transmettre aux générations futures.
Ce projet s'incrira sur le long terme et vous serez régulièrement informé de son avancée.

Le futur lieu d'implantation des orangers sur le socle du village

Le terrain envisagé, idéalement exposé, se situe sous le restaurant des Jasmins. La société Mul Aromatiques y effectue actuellement des études de sols. Une convention sera ensuite signée, permettant à cette société d'exploiter et de cultiver les bigaradiers afin d'en récolter les fleurs et les fruits.

les ser

Quand la météo s'en mèle

Neige, intempéries, vents violents peuvent entraîner chutes d'arbres, glissements de terrain ou effondrements de murs en pierre. Les aléas climatiques nécessitent la mise en alerte de nos agents municipaux, de concert avec les différents services d'urgences. Par ailleurs, une météo estivale assez pluvieuse a perturbé tous les chantiers et notamment les désherbages réalisés en interne mais aussi par des entreprises privées.
Dès l'émission d'une alerte météo-france, une astreinte est lancée et les services municipaux se tiennent prêt à intervenir. C'est ce qui s'est passé lors de l'épisode neigeux de février 2018 lorsque, dès les 1ères heures du jour, l'ensemble des agents des services techniques ont procédé au déneigement des voies. Ces interventions ont été appréciées par un grand nombre d'administrés.

Chute d'arbre chemin de Châteauneuf : intervention avec les pompiers

Un bassin de rétention en projet

La création d'un bassin de rétention de 400m³ le long du chemin des Vergers est envisagé dans le cadre de discussions avec la C.A.S.A. En effet, le service GEMAPI, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations a repris la compétence de la gestion des eaux pluviales depuis le 1er janvier 2018.

ervices techniques

Coup de chapeau !

Qu'ils soient électriciens, peintres, plombiers, maçons, mécaniciens, jardiniers, soudeurs, les agents des services techniques sont, du 1er janvier au 31 décembre, présents sur le terrain.
Leurs réalisations ne manquent pas, en extérieur ou dans les bâtiments communaux :
- nettoyage des voies communales, débroussaillage, élagage, inspection des réseaux...
- entretien de l'ensemble des bâtiments tels que le groupe scolaire, l'église, les logements, les locaux associatifs, l'hôtel de ville,...
- entretien de nos espaces verts, taille sélective, plantation, arrosage,...
- décoration d'une partie de nos rues et espaces publics lors des festivités communales ainsi que mise en place, permanence et rangement de plus d'une centaine de manifestations.
- mobilisation lors d'événements climatiques particuliers, orages, neige, vent,...

Ce bref exposé résume une partie de leur tâches, alors un grand merci à eux !

Réfection d'un regard avenue de Yorktown

Courant 2018, Romain Despres est venu rejoindre l'équipe des services techniques communaux. Il seconde le responsable du service, Claude Chiera, notamment sur les opérations quotidiennes. Ce dernier peut aussi compter sur son assistante, Barbara Gattuso, qui lui apporte une aide précieuse sur de multiples tâches administratives.

Au revoir Éric

L'ensemble des agents de la collectivité a une pensée émue pour la famille d'Éric Privat qui nous a quitté soudainement en octobre. Éric était en poste depuis 8 ans au Bar sur Loup au sein du service voirie et espace verts. Il laisse le souvenir d'une belle personne...

réparations

Du coté des murs

Reconstruction de nombreux murs de soutien :
- chemin du Pont Cassé par nos employés municipaux,
- chemin de la Papeterie suite à la chute d'un gros arbre (7.800 €),
- chemin des Vergers (3.600 €),
- avenue des Écoles suite aux intempéries (15.400 €),
- aux Jardin Familiaux suite aux intempéries de décembre 2017 (43.600 €),

Ainsi que la rehausse partielle de l'enrochement à l'Espace Guintran (6.870 €).

De la voirie

- Réparation chemin du Ribouraou suite à affaissement dangereux (11.400 €),
- Nouvel enrobé porte Sarrazine (9.470 €),
- Rectification d'un virage chemin de l'Escure (4.830 €),
- Élargissement partiel chemin de St Jean afin de faciliter le croisement des véhicules (23.184 €),
- Amélioration de la circulation avec la création de rétrécissement de chaussée (avenue des Écoles et chemin des Bosquets), modification croisement chemin du Laquet/avenue des Écoles et signalisations diverses pour (14.870 €).

Et des réseaux

- Réparation des conduites d'eaux usées chemin de Ste Anne et de Bouscarle (6.900 €),
- Réparations lourdes du réseau d'eaux usées rue du Cheiron (18.750 €),
- Remplacement ancienne conduite des eaux usées avenue des Écoles suite à des fuites importantes (28.250 €),
- Réfection canalisation d'eaux pluviales au chemin du Laquet (30.400 €),
- Nombreuses réfections de regards et de canalisations par nos services,
- Renouvellement d'une conduite d'eau potable avenue Amiral de Grasse dans le cadre du programme pluri-annuel (102.700 €),
- Création de caniveaux grilles, allée du Dr Maffet et chemin de St Andrieux, afin de limiter les déversements massifs d'eaux pluviales lors de fortes intempéries chez des administrés, (11.500 €).

Chemin du Ribouraou

Éclairage public

Le remplacement de lanternes dans les écarts est sur le point de débuter : 325 lanternes de technologie LED ont été achetées pour 53.000 €, subventionnées par le P.N.R. à hauteur de 65%.

Une seconde phase fin 2019, portera sur 300 autres points.

Ceci permet de réduire la pollution lumineuse, d'économiser 160 MWh sur l'année et d'éviter une pollution de 13,5 teq CO2. Pour rappel, l'éclairage des départementales hors agglomération est éteint de minuit à 5h00.

espaces verts

Du vert au pied des murs

De gros efforts ont été consentis ces dernières années pour l'embellissement de notre cadre de vie avec le maintien de notre label «une fleur» des Villes et Villages Fleuris.
La commune souhaite poursuivre ces efforts mais avec la participation des habitants. En partenariat avec le service espace vert, chacun aura la possibilité d'exprimer ses idées en matière d'embellissement de sa rue, de la placette que l'on traverse tous les jours, de ce petit coin du village que l'on trouve un peu à l'abandon. Toutes les idées participatives seront les bienvenues.
De son coté, la commune entamera une réflexion sur la globalité des espaces de notre territoire : espaces verts communaux, fleurissement, arbres,...
Par ailleurs, depuis que nous appliquons une politique environnementale Zéro-Phyto, le désherbage des rues du village doit se faire de façon mécanique, voire à la main. Une action que chacun peut entreprendre soi-même devant son habitation. Merci pour votre participation citoyenne !

Embellissement du cimetière

Des travaux d'embellissement du cimetière communal sont en cours. Pose de main courante, installation de plusieurs bancs dans des zones ombragées, réfection des allées avec du nouveau gravier, abattage d'arbres dont les racines endommagent les concessions à proximité, tous ces travaux lui redonneront un nouvel aspect.
Par ailleurs, les concessions libres et en attente de reprise vont être réhabilitées d'un point de vue esthétique. Enfin, une étude pour la création d'un jardin du souvenir est également en cours.

Travaux au cimetière en décembre 2018.

enfance

Le Bar sur Loup, commune jeune !

Avec presque un quart de sa population âgé de moins de 16 ans, la commune est jeune et ne cesse d'enrichir les structures accueillant les enfants et les jeunes barois

Le Relais Départemental Petite Enfance

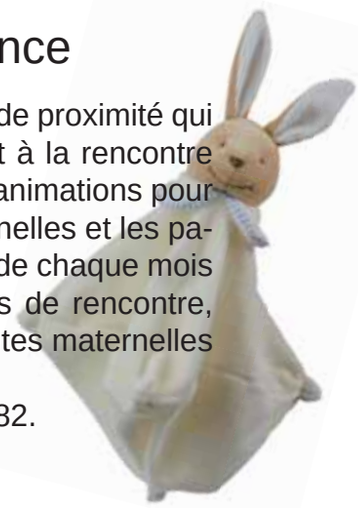

Le Relais Départemental Petite Enfance est un service de proximité qui se déplace sur plusieurs sites du département. Il vient à la rencontre de la population, en proposant des informations et des animations pour les plus jeunes. Au Bar sur Loup, les assistantes maternelles et les parents ont la possibilité de se rencontrer le second jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00 dans la salle Francis Ponge. Temps de rencontre, d'échange, il permet un accompagnement des assistantes maternelles et des activités d'éveil dédiées aux tout-petits.
Pour toute information, un seul numéro le 04 97 18 70 82.

L'Accueil Périscolaire

L'accueil périscolaire a pleinement joué son rôle dans le domaine de l'enfance durant cette année.
Il s'appuie sur l'organisation menée par le coordinateur Vincent Candeli, associée à Fatima, Corinne, Pascale en accueil du matin et Amna, Céline, Mathilde, Audrey, Julie, Alice et Sofien aux postes d'animateurs, tandis que Sylvie, Robin et Fatima sont en charge du bus scolaire. Stéphanie, la responsable de l'accueil périscolaire, assure également toute la partie administrative et vous reçoit la semaine en mairie, sauf le mercredi.
L'accueil périscolaire est devenu un service incontournable pour les familles. Les maîtres-mots étant avant tout l'épanouissement et le bien-être de l'enfant, en respectant ses choix et ses envies. Les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, prendre part à de multiples activités comme de la danse, du théâtre, des ateliers manuels, des jeux de société…Celles-ci sont adaptées au rythme de chacun et inscrivent l'enfant au cœur du dispositif.

Alice et Pascale qui assurent les deux services de la cantine scolaire !

Les plages horaires sont : matin de 7h30 à 8h30, pause méridienne de 12h00 à 14h00 et le soir de 16h30 à 18h30. Contact : service.jeunesse@lebarsurloup.fr ou 06 46 43 13 01 (maternelle) et 06 79 35 16 26 (élémentaire).

vie scolaire

Les nouveautés de la rentrée 2018, ont été l'ouverture d'une 8ème classe (améliorant ainsi l'équilibre des effectifs) et le retour à la semaine des 4 jours. Ainsi, la plage horaire du matin, plus adaptée aux apprentissages, a été rallongée jusqu'à midi. Les familles des enfants de petite section de maternelle se sont bien adaptées à un retour en classe à 14h00 et une baisse de l'absentéisme a été constatée globalement sur l'école.

La Papet Verte organisée par les animateurs sportifs de la commune, Vincent et Jimmy, en avril 2018

Investissement et travaux :

L'ensoleillement dont jouit l'école élémentaire n'a pas que des avantages. En effet, il peut aussi y faire très chaud. Une grande voile d'ombrage a donc été installée au printemps dernier, permettant des activités extérieures plus agréables pendant le temps scolaire et pour le centre aéré en été.
Une étude est également en cours pour l'installation d'un système de V.M.C. qui permettrait de rafraîchir l'intérieur du bâtiment.
Enfin, la mairie va renouveler les 15 ordinateurs de la classe mobile pour un investissement de 10.000 € sur 3 ans.

Du coté de l'école maternelle, 60 m² de coursives ont fait l'objet d'une rénovation importante et les toilettes extérieures vont bénéficier du même traitement.

L'A.B.P. en 1ère ligne

Point de vie scolaire sans la participation des parents d'élèves et leur association l'A.P.B. Leur engagement, à la hauteur de leur dynamisme, a permis des temps forts comme ceux de l'après-midi Halloween, la chorale de Noël, le stand repas de la Fête de l'Oranger et bien sûr la kermesse qui, tous les ans, réunit parents, enseignants et enfants sur le site de la Papeterie. Bravo et merci !

Contacts

Directrice de l'école maternelle : Mme Garzetti 04 93 42 90 31
Directrice de l'école élémentaire : Mme Colin 04 93 42 90 65

Les Filous pour les 3-11 ans

Avec Amna, Céline, Mathilde, Audrey, Julie, Alice et Sofien, encadrés par Stéphanie, les Filous font le plein tout au long de l'année. Cela s'explique par la qualité et la diversité des activités proposées, mais aussi par le dynamisme de ses animateurs.
Pas moins de 157 enfants ont fréquenté la structure sur l'année 2018, avec en été 125 inscrits pour une moyenne de 60 enfants par jour. Activités ludiques, culturelles, sportives, sorties : plage, piscine, accrobranche ont émaillé l'été. Mais chaque période de vacances est aussi orientée autour d'une thématique : l'environnement, l'espace, Harry Potter, création de BD, etc.

L'ouverture du centre : 7h30 à 18h30. Contact : service.jeunesse@lebarsurloup.fr et 06 79 35 16 26.

Halloween aux Caves

Décoration des sapins de noël sur le square Seytre

jeunesse

Le BsL Ados pour les 11-15 ans

Une année en images...

Avec le départ d'Alexandre en avril 2018, c'est Vincent qui a repris les rênes du BsL Ados, aidé par les animatrices Audrey, Julie et Sylvie. L'année a été riche en sorties, apprentissages et découvertes. Ci-dessous une petite sélection des meilleurs moments !

Sortie voile à Villeneuve-Loubet

Via Ferrata de La Colmiane

Wake-board à Puget/ Argens

Découverte de l'aéromodèlisme à la Sarrée

Sortie au Vésubia Mountain Park

Découverte de l'astronomie à Caussols

Jeux de rôles et traveurs aux Caves

Atelier culinaire pour Halloween

assos d'ici

2018, l'année du Forum !

Le forum : une opportunité à la discussion, à l'adhésion et à l'engagement bénévole qui est de plus en plus difficile à valoriser.
Les 53 associations présentes cette année avaient bien compris le challenge et répondu à l'invitation.
Dès le début de la matinée, place à l'installation à l'ombre des chênes-lièges de la Papeterie et c'était parti pour une journée d'échanges, de démonstrations et de contact avec les visiteurs. Simples curieux, familles, seniors, bénévoles, tous ont participé à faire régner une joyeuse ambiance tout au long de la journée.
Les associations baroises, ainsi que celles venues en voisines depuis les communes de Châteauneuf, Gourdon ou Opio ont ainsi fait leur rentrée associative en toute convivialité.

Les aides de la mairie.

Outre le prêt de locaux chauffés, éclairés et nettoyés, certaines associations reçoivent également une subvention de la part de la commune.
Il s'agit de l'Amicale des Sapeurs Pompiers : 1.500€, l'A.B.P. : 2.500€, l'Athlétic Philippidès : 800€, Sang pour Cent : 300€, Les Festins Barois : 5.000€, Les Aubarnencs : 3.000€, le Hand Ball des Collines : 500€, le Judo Club : 5.000€, le Souvenir Français : 300€, Ping Passion : 1.000€, l'U.N.C. : 300€, le VTT Club : 1.000€, le CdJ Foot : 5.000€ et l'association des Médaillés Militaires : 150€.
Les dossiers de demandes de subventions sont téléchargeables sur le site internet de la mairie : www.lebarsurloup.fr
Le service association se tient à votre disposition pour tous renseignements au 04 92 60 31 92 ou service.assos@lebarsurloup.fr

Les associations font la fête !

Le bal de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

La Papet Nordic d'Athlétic Philippides

Photo : Karine Vermot

Canté Music

La Fête de Nature et Partage au Bar

Parmi leurs activités habituelles, nombreuses sont les associations à mettre en place des animations tout au long de l'année.
Qu'elles soient mensuelles, comme les trocs ou les marchés des Rendez-vous du Loup, les conférences de Nature et Partage ou annuelles, les fêtes associatives sont la preuve de l'extrême vitalité qui anime la commune.
La municipalité tient à adresser tous ses remerciements, pour les temps forts qu'elles ont proposés, à : Cent pour Sang, Canté Music, Espace Musica, l'Association Artistique du Canton du Bar, Loup Ravi, l'Athlétic Philippidès, l'A.B.P., l'U.N.C., les Aubarnencs, le Souvenir Français, Chasse Nature et Tradition, le Cercle Bouliste, les Rendez-vous du Loup, Nature et Partage au Bar, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, les Festins Barois, L'Atelier du Loup, la Paroisse, la Franco-Américaine, le CdJ Foot, Ping Passion, le Judo Club et les associations sportives participantes au Décathlon Jeunes. Bravo à tous !

Concours de boules du Cercle Bouliste

L'A.B.P. lors de la Chorale de Noël

culturel

Février : Récital de piano Bruno Robilliard

Mars : concert In the Datcha aux Caves

Mai-Juin : Exposition Terre en Caves

Juillet : Exposition Marie-Cécile Dor

Juillet : Philarmonique de Nice - Soirée Estivale du C.D.

Juillet : What Elle's - Soirée Estivale du C.D.

Octobre : A la rencontre de Célestin Freinet aux Caves

Novembre : Concert Acoustic Songs aux Caves

Une année entre soirées et expositions

Photo : Karine Vermot

Avril : Exposition du Groupe Scolaire

Avril : Exposition «Double Je»

Juillet : OC Brothers à la Papet Rock & Co

Juillet : Exposition des Icones d'Odette Germi

Photo : Lorenzo Carpineto

Août : Spectacle Air Light Show

Août :Sunrise à la Papet Rock & Co

Décembre : Concert La Compagnie Vocale à l'église

L'agenda des soirées et expositions au village a été largement rempli une nouvelle fois. Armelle Gallagher, adjointe à la culture l'a voulu pluriel et tourné vers toutes les générations.
Les services administratifs et techniques ont fourni beaucoup de travail, tous les artistes ont fait preuve d'un grand talent et les applaudissements nourris du public en ont été la preuve...un grand merci à tous !

temps de fêtes

Des rendez-vous incontournables !

Fête de l'Oranger, Décathlon Sport, Festivités de la Saint Jean, Journée de la Marine, le Noël des Enfants, sans oublier les commémorations patriotiques qui s'égrènent au cours de l'année, beaucoup de rendez-vous festifs ont réuni barois et visiteurs en 2018.
La Fête de l'Oranger a rempli toutes ses promesses et la municipalité tient une nouvelle fois à adresser tous ses remerciements aux bénévoles qui donnent de leur temps afin d'en faire ce beau rendez-vous orangé.
Quant à la Saint Jean, son agenda a été modifié cette année mais les traditions ont été respectées : repas festif sous un nouveau chapiteau, bal et feu d'artifice, messe à la chapelle St Jean, pique-nique, jeux d'enfants,...

La 56ème édition de la Journée de la Marine, où l'on a pu apprécier les lectures musicales du Trio Windscapes, a accueilli personnalités et militaires américains ravis de se retrouver dans ce petit coin de Provence et émus d'entendre nos petits barois entonner la Marseillaise et l'hymne américain.
Enfin, le sport a été à l'honneur avec le Décathlon Sport en mai et la Caravane du Sport en juillet sur le stade municipal : un beau boulot du service jeunesse !
Ils sont les témoins d'une vie villageoise active, le reflet de la convivialité qui anime la communauté.
Convaincus que vous avez su apprécier toutes ces rencontres cette année, nous vous convions d'ors et déjà à partager celles que nous vous offrirons en 2019.

BISTRO LE DONJON

environnement

Coup de propre à la Papet !

NON, la Papeterie n'est pas une poubelle ! Ce n'est pourtant pas ce qu'on pensé les bénévoles qui ont procédé à son nettoyage au printemps dernier !
Dans le cadre de l'opération «Nettoyons la planète en un jour», les associations locales Nature et Partage au Bar, Les Jardins du Loup, Les Petits Loups Maraîchers, des Graines et du Sens et les Rendez-vous du Loup avaient mobilisé leurs équipes. Un grand merci à tous !
Le constat désolant est le reflet des incivilités du quotidien. Pourtant, il suffirait juste d'utiliser les poubelles du site, ramasser les détritus sur les chemins et adopter tout simplement un comportement citoyen en évitant la sur-consommation. Pensez-y, la nature vous remerciera !

Roulons branché !

La commune s'est récemment équipée en bornes de recharge pour véhicules électriques. Dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial, les Communautés d'Agglomération de Sophia Antipolis, du Pays de Grasse et de Cannes Pays de Lérins se sont associées pour mutualiser leurs moyens afin d'installer un réseau public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques.
La commune du Bar sur Loup a adhéré à ce projet fédérateur et 2 places de parking sont désormais équipées de ce dispositif sur la place de la Tour. Infos sur http://wiiiz.fr/portal/

Moustique Tigre

LES BONS GESTES À ADOPTER

Nous ne le connaissons que trop bien. Il est minuscule - moins d'un cm - et il nous empoisonne la vie dès le retour des beaux jours : l'Aedes Albopictus, particulièrement bien adapté à notre milieu périurbain pique le jour, en soirée, en silence, en n'épargnant personne...!

Il est plutôt casanier. Il reste à proximité des maisons et n'a un rayon d'action que d'une centaine de mètres. S'il y a des moustiques chez vous, c'est donc qu'il y a des lieux de ponte non loin !

On le sait, le moustique tigre pond exclusivement à proximité des eaux stagnante, réceptacles naturels ou artificiels. Au contact de l'eau, ses oeufs éclosent et donnent immédiatement naissance à des larves.

La larve de moustique se transforme à son tour en moustique au bout de 5 à 6 jours.

Le groupe scolaire, limitrophe du cimetière communal, est particulièrement touché.

La municipalité souhaite attirer votre attention sur la nécessité de vider les soucoupes des pots de fleurs s'y trouvant. Une astuce si vous avez des sous-pots qui retiennent l'eau : remplissez-les de sable à raz bord. Ainsi, il n'y aura plus d'eau stagnante mais simplement du sable mouillé. Rappelez-vous que chaque réceptacle laissé intact pourra donner naissance à plusieurs centaines de moustiques 48 heures plus tard !

Pour lutter contre les moustiques et éviter sa prolifération, il faut supprimer les lieux de ponte, c'est-à-dire les eaux stagnantes. Pensez-y !

Nouvelle déchetterie !

Une nouvelle déchetterie a vu le jour sur le territoire de la C.A.S.A., sur la commune de Roquefort-Les-Pins.

Adresse : RD 2085 Le Château de Mougins, Route de Nice
Téléphone : 04 92 60 03 78
Ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00.

Un seul n° pour vos encombrants

04 92 19 75 00

Téléphonez !
Prenez rendez-vous !
Soyez débarrassé !

police municipale

Bientôt deux ans que nos policiers municipaux, le Brigadier-chef Principal Éric Espié, responsable du service, assisté de son A.S.V.P. Édouard Gimeno sont présents au service de la municipalité et de la population. Ils mènent à bien les missions confiées par leurs autorités pour assurer la sécurité et le respect des lois de la république, au plus près des citoyens.

Début 2018, suite au réarmement d'Éric Espiè, une convention a été signée avec les services de la Gendarmerie et les échanges de personnel de police entre les municipalités limitrophes lors des manifestations d'importance, ont été facilités.

Édouard Gimeno A.S.V.P. et Éric Espié, Brigadier-chef Principal

Incivilités du quotidien !

Avec le travail de proximité qu'ils ont effectué auprès de la population et leur présence accrue sur le terrain, la police municipale a, par exemple, observé une baisse des stationnements anarchiques. Ce constat s'applique aussi concernant les divagations d'animaux, en baisse également.

Cependant, les incivilités du quotidien, tels que les dépôts d'ordures sauvages ou non déclarés au service des encombrants de la C.A.S.A, touchent tous les quartiers de la commune. Malgré de nombreuses patrouilles, nos policiers ne peuvent être partout en même temps. Dès qu'un contrevenant est identifié, de fortes amendes de police sont appliquées !

Un panel de missions

Respect des règles d'urbanisme : la police municipale a accru sa vigilance quant au respect des règles d'urbanisme et effectue maintenant des contrôles en ce domaine. En effet, assermenté depuis juillet 2018, Éric Espié a maintenant la possibilité de relever toutes les infractions commises en ce domaine.

La prévention des incendies : Le travail des agents est indispensable en ce qui concerne la prévention des incendies. A ce titre la police municipale a contacté des particuliers et les a contraint à faire procéder au débroussaillage de leur terrain. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que chacun prenne conscience du danger engendré par un terrain non débroussaillé, potentiel propagateur de feu jusqu'aux portes des habitations.

Sécurité des festivités : la police municipale a assuré la couverture d'une trentaine de manifestations, communales et associatives en 2018. Cela engendre un volume d'heures considérable. A compter de cette année, il a donc été décidé que les associations assureront elles-mêmes la sécurité des manifestations qu'elles organisent, s'il est estimé que le public attendu reste inférieur à 500 personnes. Au delà ou en fonction des circonstances qui seront définies en réunion de sécurité, la police municipale continuera d'être mise à disposition des associations.

Sécurité routière

Comme annoncé dans le mensuel communal, des modifications ont eu lieu en matière de signalisation routière sur différents points du territoire.
Un de ces points concerne le carrefour de l'avenue des Écoles et du chemin du Laquet : il est désormais interdit de tourner à droite pour prendre la montée dite «des pompiers».
De nombreux administrés continuent à enfreindre cette règle du code de la route. Après une période de prévention, la police municipale va procéder à la verbalisation des contrevenants.

La police municipale est habilitée à verbaliser toutes les contraventions suivantes : **l'excès de vitesse, le refus de priorité, le non-respect des sens interdits, feux tricolores et stops, l'utilisation du portable, le non port de la ceinture de sécurité, les dépassements non autorisés, la circulation sur voies réservées et le stationnement non autorisé.**

le centre de secours

L'année 2018 a été une année encore fort active pour la cinquantaine de pompiers du Centre d'Incendie et de Secours du Bar sur Loup.
Ce centre, dirigé par le Capitaine Stéphane Augier, ne compte que des Pompiers Volontaires.
Ces pompiers, hommes et femmes de tous âges, de tous milieux sociaux, de toutes origines, ont à un moment de leur vie fait le choix de servir leurs concitoyens, parfois en mettant leurs vies en danger, et souvent en sacrifiant une partie de leur vie sociale et familiale.
Ils sont en outre parfois confrontés à des situations humaines très difficiles, voire tragiques, mais heureusement atténuées par d'autres plus heureuses.

Ainsi, cette année, 1000 interventions ont eu lieu, dont 80% de secours à personnes.
150 interventions ont concerné des opérations diverses ou des risques technologiques et environnementaux. 5% des interventions restantes ont concerné des feux (urbains, voitures, industriels, espace naturel).
Le C.I.S. du Bar sur Loup est également « spécialisé », du fait de la présence sur la commune du G.S.A., dans les sauvetages animaliers, relativement fréquents dans le secteur.

Sauvetage d'un faon

Un lien fort avec la commune

La plupart des pompiers de la caserne habitent au Bar sur Loup et dans les communes environnantes. On compte aussi parmi leurs rangs deux employés municipaux.
En 2019, des actions seront menées afin de recruter des volontaires résidents sur la commune.
Cette année a été marquée par la mise en place et la réussite par l'Amicale d'un vide-grenier ayant accueilli une quarantaine d'exposants et des centaines de visiteurs sur la journée.
Pour la première fois depuis des années, un magnifique Bal des Pompiers a été organisé le 13 juillet à la Papeterie, réunissant pompiers et habitants dans une très jolie ambiance traditionnelle de fête de village.
Par ces actions, par la vente de calendriers et par l'obtention de diverses subventions, l'Amicale des pompiers du Bar sur Loup, association loi 1901, atteint ses objectifs de resserrement des liens humains entre pompiers, d'amélioration du casernement au quotidien, de soutien aux pompiers et à leurs familles confrontés au deuil, à la maladie et aux accidents de la vie.

«Touche pas à mon pompier !»

En 2018, la fédération nationale des sapeurs pompiers a lancé une grande campagne «touche pas à mon pompier».
Il faut savoir que le nombre d'agression et d'incivilité à l'encontre des pompiers est en hausse permanente, aboutissant parfois à des conclusions dramatiques.
4 grands chantiers ont été lancés par la Fédération :
- l'anonymat doit être garanti aux sapeurs-pompiers qui portent plainte après une agression, afin de les prémunir, ainsi que leurs familles, contre toute forme de représailles.
- prévenir les violences en renforçant le lien de proximité avec la population.
- renforcer la coordination des secours et des forces de sécurité au niveau de la formation comme en intervention.
- renforcer les sanctions et surtout garantir leur application.

La commune du Bar sur Loup soutient ses pompiers et contribuera toujours à la protection de ses protecteurs !

Une sacrée équipe !

Le 13 juillet 2018 à la Papeterie, les sapeurs pompiers du Bar sur Loup, réunis autour de leur Amicale, ont animé une super soirée !

vivre au bar...

Tous à la biblio !

Il est un petit coin de village où il fait bon se retrouver, échanger, pourquoi pas autour d'un petit café, un bouquin à la main, c'est la bibliothèque... Récemment installé sur la départementale, cet espace dédié à la lecture a rencontré une progression étonnante en 2018 en passant de 21 familles inscrites à 45 !

Des ateliers lectures ont émaillé l'année : «Histoires sur le fil», «BD sous contrainte» et un atelier d'écriture sensorielle proposé dans le cadre de la Semaine Bleue et qui a réuni aînés de la Maison de Retraite des Orangers et enfants du Centre de Loisirs des Filous, une trés belle rencontre !

Jennyfer, avec l'aide bénévole de Martine, a à cœur de développer l'attractivité de la bibliothèque communale qui trouvera bientôt sa place dans la future maison des associations au centre du village.

Tous studieux à l'atelier «BD sous contrainte»

Le point de vue de l'opposition

Suite à la démission de M. Serge Leclerc, M. Mustapha Ajroud a rejoint les 4 membres de l'opposition. En nous conviant régulièrement à des réunions d'informations sur les dossiers en cours, M. le Maire fait preuve de bienveillance à notre égard et les élus sont plus ouverts à notre encontre. Néanmoins, nous essayons d'avoir un rôle le plus constructif possible par respect pour les 43,3% de Barois qui, en 2014, ont fait confiance à la liste «Réussir demain, avec vous» et pour nos prédécesseurs, élus de l'opposition qui, suite à la condamnation de Mr Ribero, ont démissionné en 2015.

Nous continuerons notre rôle de veilleurs afin de comprendre les raisons réelles de chaque action, le pourquoi et le comment !

Ainsi la Papeterie, comment la population va connaître son devenir et comment pourra-t-elle y participer.

Le Pin d'Aval, quand admirerons-nous cette jolie place, complantée de ces superbes végétaux offert par un élu, dixit M. Ribero.

La sécurité, où en est-elle ? Des habitants nous ont fait remonter leur mécontentement au sujet du manque de places de parking au cœur du village.

Concertation et tolérance sont nécessaires. Nécessaire aussi l'éducation afin que la citoyenneté s'améliore.

Pourquoi l'adjoint aux travaux modifie brutalement sa position sur les travaux de la crèche alors que tout cela a été bien étudié et approuvé en conseil municipal, comment interpréter ce brutal revirement ?

Toujours dans le cadre de travaux et de questions liées à l'urbanisme, pourquoi certains de nos mails ou courriers restent sans réponse depuis des mois ?

Quand retrouverons-nous le triptyque de Bréa revitalisé ?

De nombreuses actions sont en cours : P.L.U., crèche, Ancien Hospice et Chapelle des Sœurs. Le village bouge et nous restons aux aguets...

Nous présentons nos vœux les meilleurs à chacun d'entre vous.

Pascale Ladeveze, Monique Revel-Gnilka, Mustapha Ajroud, Philipe Sebastien, Jean Claude Tauvel.

Temps de rencontres

Réunion de quartier en octobre

Se rencontrer, échanger, partager, ces instants précieux, nous les avons vécu à diverses occasions en 2018.
Les réunions de quartier se poursuivront en 2019 : table ronde où chacun pourra exprimer son opinion, du moment où l'intérêt général de la collectivité sera respecté.
La M.S.A.P continuera d'apporter son soutien administratif aux administrés qui en feront la demande tandis que la Prévention Activ Seniors entraînera les anciens dans des activités sportives des plus dynamiques !
Enfin, le marché italien de décembre ayant obtenu un franc succès, il sera reconduit en 2019, avec un rythme sûrement mensuel... Surveillez l'agenda du Cougùou !

Marché italien de décembre

Hommage

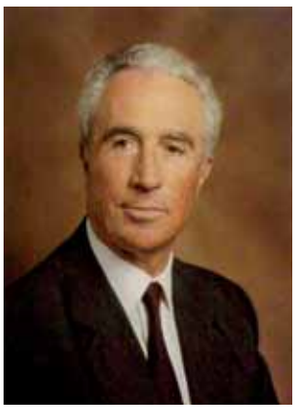

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, en août dernier, le décès de M. Maurice Mane. Ingénieur chimiste, Officier de la légion d'honneur, il avait succédé à son père Eugène Mane en 1959.
L'entreprise familiale de l'époque est devenue au fil des décennies un des leaders mondiaux du secteur des arômes et des parfums et de nombreux barois ont travaillé à ses cotés. Retraité depuis 1995, il était resté au poste du conseil de surveillance. Il nous a quitté à l'âge de 91 ans. Beaucoup de barois, qui l'ont bien connu, ont une pensée reconnaissante pour ce grand monsieur...

la papeterie

On cale à la Papet !

Pique-nique de Nature et Partage

Cette expression, beaucoup de barois la connaissent. Quant il s'agit de s'aérer, de s'entourer de verdure, de se reconnecter avec dame nature, c'est à la Papet que l'on descend !

Ce poumon vert, à quelques encablures du centre village, accueille tout au long de l'année bon nombre de rencontres : concerts Papet Rock, kermesse, forum associatif, Foulée verte, brocantes, bal des pompiers, fête de Nature et Partage, concours de boules, chasse aux oeufs, etc.

Depuis plusieurs années des aménagements successifs ont permis l'accueil du public. Un des postes indispensables à cet accueil était la location de toilettes autonomes, obligatoire lors de manifestations d'importance. Le coût de cette location restant un poste budgétaire important la commune a installé, en 2018, un WC public, un investissement qui remplira toutes ses promesses...

L'espace situé devant la scène a été aplani avec le rajout de matériaux et mis ainsi à niveau il pourra accueillir les danseurs et les «terrains d'honneur» lors des concours de boules.

Enfin, la pose de glissières et de plots en bois et l'installation d'un container pour faciliter la manutention du matériel lors des festivités ont complété les nouveaux investissements de cette année. L'ensemble représente un budget global de 27.665 €.

Chasse aux Oeufs

Pique-nique des anciens

L’avenir...

Comme évoqué dans l’article Nice Matin du 28 juillet 2017, Monsieur le Maire s’est engagé à concevoir à la Papeterie un projet respectueux de l’environnement tout en préservant la biodiversité du site et qui, avant tout, remportera l’adhésion des barois.

A cette fin, une réunion a eu lieu en mairie le 14 septembre dernier avec tous les interlocuteurs susceptibles de se prononcer sur la validation d’une faisabilité d’un futur projet.
Les échanges, très riches, de cette réunion ont permis d’identifier tous les défis à relever avant de se lancer dans la conception d’un projet d’aménagement, notamment sur le plan écologique, de la bio diversité, administratif, de la gestion de l’eau, etc.
La commune sera donc amenée à travailler en étroite collaboration avec la C.A.S.A. (propriétaire d’une grande partie du foncier), les différents services de l’État et des organismes tels que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Parc Naturel Régional, l’Agence Française pour la Biodiversité, l’Agence Régionale de Santé, le Comité Européen de Normalisation, etc.
Des sujets comme la continuité écologique du Loup, permise par la destruction au moins partielle d’un seuil, la protection de la biodiversité du Béal, la réactivation de la centrale micro-électrique ont été ré-évoqués... Affaire à suivre !

Répartition des **dépenses réelles** de fonctionnement **année 2017**

- Charges de personnel : **1 908 430 €**
- Charges à caractère général : **1 051 713 €**
- Autres charges de gestion courante : **405 628 €**
- Atténuation de produits (FPIC) : **86 451 €**
- Charges financières : **67 688 €**
- Charges exceptionnelles : **26 427 €**

Répartition des **recettes réelles** de fonctionnement **année 2017**

- Impôts et taxes : **2 919 175 €**
- Produits exceptionnels : **366 222 €**
- Autres produits de gestion courante : **272 735 €**
- Dotations et participations : **248 612 €**
- Produits des services : **243 024 €**
- Atténuation de charges : **59 231 €**

Ventilation des **dépenses réelles** de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2016	2017	Écart	%
011. Charges à caractère général	1 056 098 €	1 051 713 €	- 4 386 €	- 0.4 %
012. Charges de personnel	1 917 465 €	1 908 430 €	- 9 035 €	- 0.5 %
014. Atténuation de produits (FPIC)	60 729 €	86 451 €	25 722 €	+ 42.4 %
65. Autres charges de gestion courante	298 634 €	405 628 €	106 994 €	+ 35.8 %
66. Charges financières	82 265 €	67 688 €	- 14 577 €	- 17.7 %
67. Charges exceptionnelles	100 €	26 427 €	26 327 €	NS
Total des dépenses réelles	**3 415 291 €**	**3 546 337 €**	**131 046 €**	**3.8 %**

Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2016 : **3.8 %** ↗ 3.8 %

Ventilation des **recettes réelles** de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2016	2017	Écart	%
013. Atténuation de charges	65 747 €	59 231 €	- 6 516 €	- 9.9 %
70. Produits des services	231 838 €	243 024 €	11 186 €	4.8 %
73. Impôts et taxes	2 932 910 €	2 919 175 €	- 13 735 €	- 0.5 %
74. Dotations et participations	397 016 €	248 612 €	- 148 404 €	- 37.4 %
75. Autres produits de gestion courante	290 376 €	272 735 €	- 17 641 €	- 6.1 %
76. Produits financiers	1 368 €	1 100 €	- 228 €	- 16.7 %
77. Produits exceptionnels	353 729 €	366 222 €	12 492 €	3.5 %
Total des dépenses réelles	**4 272 983 €**	**4 110 138 €**	**- 162 845 €**	**- 3.8 %**

Baisse des recettes par rapport à 2016 : **3.8 %** ↘ 3.8 %

Dépenses réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2016/2017 :

Les dépenses réelles de fonctionnement ont connu une progression de 3.80 % par rapport à 2016.
Cette hausse est principalement due :
- à la progression du F.P.I.C., passant de 60.729 € à 86.451 € et au versement d'une participation au budget eau et assainissement pour le financement des travaux d'investissement.

Recettes réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2016/2017 :

↘ **73**. Baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la C.A.S.A. dont le montant est passé de 379.430 € à 341.487 €, soit une perte de 37.943 € atténuée quelque part par des rentrées fiscales complèmentaires.

↘ **74**. Baisse représentée principalement par une diminution signifiquative de la Dotation Globale de Fonctionnement, D.G.F., versée par l'État et la participation de la Caisse d'Allocations Familiales de 67.916 €.

finances

Réduction annuelle des contributions de l'État au budget communal :

- une ponction sur sa dotation (Dotation Globale de Fonctionnement) de :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
298 717 €	295 655 €	274 567 €	205 717 €	136 533 €	59 040 €	34 955 €
- 785 835 € depuis 2012						

- une ponction F.P.I.C. (Fond de péréquation intercommunal et communal) de :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
4 562 €	14 273 €	26 838 €	38 466 €	60 729 €	86 451 €	96 940 €
- 328 259 € depuis 2012						

soit une perte financière depuis 2012 de 1 114 094 €

Réalisation des **dépenses réelles** d'investissement 2017 : 861.558 €

- Fin des travaux à L'Escure : 303.481 €
- Étanchéité toiture et nouvel éclairage au groupe scolaire : 74.336 €
- Travaux divers de voirie : 74.272 €
- Aménagement du réseau d'eaux pluviales : 62.005 €
- Études crèche, pin d'aval, ancien hospice et autres : 26.958 €

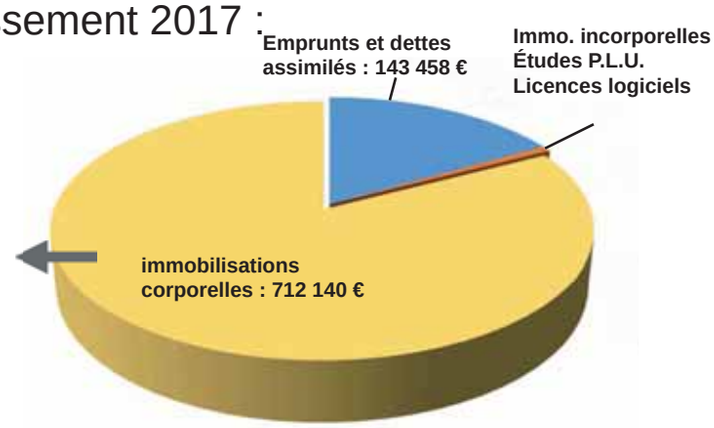

Réalisation des **recettes réelles** d'investissement 2017 : 1 028 601 €

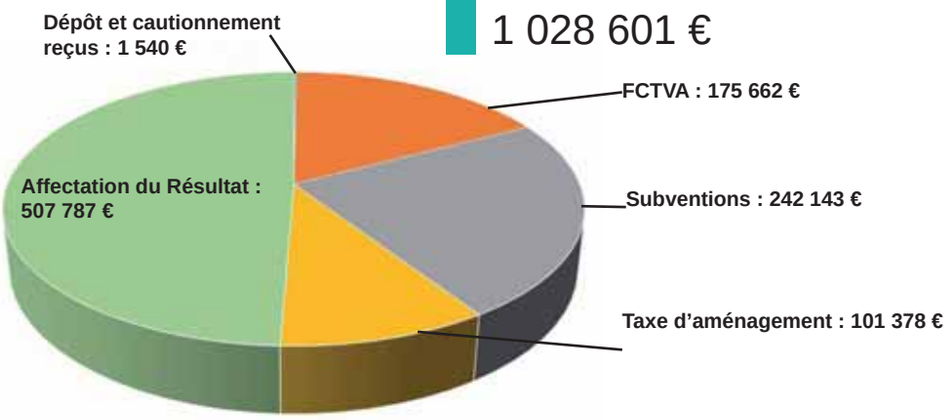

Concernant le budget principal 2018

Le total général des dépenses et des recettes (toutes sections confondues) s'équilibre à 9 972 027 € soit : 5 654 545 € en fonctionnement et 4 317 482 € en investissement

Ils ont vu le jour...

Maxime ISNARD
21 janvier 2018

Anissa KLIMKOWICZ VERLET
6 février 2018

Evie PORTA CLAMEN
15 février 2018

Arsène et Auguste FORESTIER EVRARD
27 février 2018

Hector PROVENZALE
10 mars 2018

Aaron et Ava CHAPMAN GALLAND
11 mars 2018

Sophia SCHMIDINGER PINTO
16 mars 2018

Léon LUGEUX
9 mai 2018

Roxanne LEMAITRE
23 septembre 2018

ainsi que :

Calista HOFFMANN	17/01/2018
Jules GIRONE	18/01/2018
Léa ARCIONI	19/01/2018
Apolline FERRERO PIFFARETTI	03/02/2018
Mia DEBRUYNE	22/02/2018
Chiara PARIS PEREIRA	25/02/2018
Baptiste PELAÏA	15/04/2018
Scott BONAFOS	18/04/2018
Arthur GARNIER	15/05/2018
Noah DEDIEU MALATRAY	08/06/2018
Stella BOUCLY	22/06/2018
Maddie LASAONE DAR	06/07/2018
Mathilde MOURON	22/07/2018
Souleymane AJROUD	26/07/2018
Malia CANDELI	27/07/2018
Robyn LAZARD	19/08/2018
Jade GOMARD	28/09/2018
Mélina MARTINEZ	01/10/2018
Apolyne RIDEL LEROY	08/12/2018
Mathis JAUSSAUD	26/12/2018
Malory LOÏACONO	28/12/2018

Ils nous ont q

Yvonne VANDERN épouse FAUCHER	01/01/2018
Jeannette GIORDANO épouse CASSELLA	01/01/2018
Élisa MORELLO épouse BASTONERO	08/01/2018
Irène CABELLA épouse SALVATICO	15/01/2018
Dominique CUPELLI	23/01/2018
Ilda SANCHEZ épouse MOLINENGO	24/01/2018
Fernande CODA épouse LUCCHET	07/02/2018
Gisèle GODIN épouse RICARD	09/02/2018
Marie-Ange DUBOIS épouse ALBERTO	15/02/2018
Francis HOWSON	22/02/2018
Paula LOUBEAU épouse RABET	02/03/2018
Élise SALA épouse GEAY	07/03/2018
Léonicia SOLER épouse ZARAGOZA	09/03/2018
Marcel HEIB	16/03/2018
Fokke AKKER	08/04/2018
Rachid SIGHA	24/04/2018
Raymond SOLOMAS	30/04/2018
Valério MORETTI	03/05/2018
Jeanne GIOANNI épouse RICORD	07/05/2018
Louise ROBIGLIO épouse MACCARIO	15/05/2018
Rosalie BELLI épouse ERCOLI	19/05/2018
Marie-Thérèse ROBLES épouse RAMI	24/05/2018
Jacqueline RONA épouse LOCANETTO	02/06/2018
Maurice COLLOMP	22/06/2018
Pierre MALICUS	23/06/2018
Danielle BRISSAUD épouse BOUET	03/07/2018
Monique CLÉAU	16/07/2018
Marguerite GAZAGNES	23/07/2018
Vincenza SCOPELLITI épouse BOVA	28/07/2018
Ginette PORTE épouse BREJAUD	04/08/2018
Michel BERTHOLOM	16/08/2018
Christiane DEBLAUWE épouse BEAUREGARD	17/08/2018
Supeide FARINELLI épouse BELTRANDO	19/08/2018
Cesare DEPIETRI	20/08/2018
Césane DORMIGNIES épouse GEORGES	21/09/2018

Ils se sont dit oui ...

Virginie BRANCIFORTI et David VIRIQUE 14 avril 2018

Virginia PIAI et Grégoire CAU 30 juin 2018

Caroline CHATRON-COLLIET et Anthony DALLE PASQUALINE 7 juillet 2018

Aurélia BIANCHINI et Fabien BURRI 14 juillet 2018

Marianne BELLANTONI et Yann SAUTEUR 22 septembre 2018

Florence FOURNIER et Eric DELPECH 27 octobre 2018

ainsi que :

Johanna CEHOVIN et Éloïse MENDEZ	11/08/2018
Isabelle SCHIAVI et Thomas FONTAINE	13/10/2018
Chaima HAJJAJI et Ramzi MOUNTASSAR	10/11/2018
Laetitia FOURNELA et Julien NAVARRA	10/11/2018

t quittés ...

Raymonde DORFLINGER épouse BELLIOT	06/10/2018
Joséphine VINCOLI épouse RASPATI	07/10/2018
Dominique CHIERA	21/10/2018
Guy BOSELLI	25/10/2018
Monique SARRAIL épouse MANDEVILLE PEIRIERE	29/10/2018
Monique AUGÉ épouse ACBARD	06/11/2018
Simonne SANCRAY épouse LEBLOND	26/11/2018

Hommage

Adessias Guy...

Parmi tous les barois qui nous ont quittés cette année, nous avons une pensée émue pour Guy Boselli. Ancien adjoint à la culture, créateur de la Fête de l'Oranger dans les années 90 et de belles fêtes de village, il restera longtemps dans les mémoires de ceux qui l'ont connu.
A sa femme Jeaninne, à sa fille Anaïs et à toute sa famille, la municipalité adresse, une nouvelle fois, ses plus sincères condoléances.

Directeur de la Publication : Willy Galvaire
Rédaction et Infographie : Service Communication Mairie
Crédits photos : Service Communication Mairie -
Karine Vermot - Lorenzo Carpineto
Imprimerie : Nis Photoffset - Distribution : Prospekto
Tirage à 1600 exemplaires
Publication gratuite